

Présentation du territoire

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

17 communes

81365habitants

38891 logements (rés. principales)

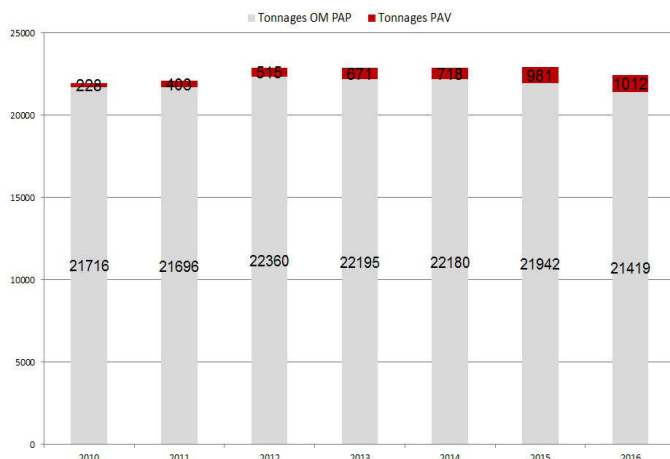
Territoire semi-urbain

208,85 Km²

387 Habitants/Km²

14,56% d'habitat vertical (plus de 10 logements)

La collecte des ordures ménagères résiduelles



2010 : le niveau de production des ordures ménagères résiduelles se situe à 276 kg/hab.

2012 : hausse de 3% des tonnages

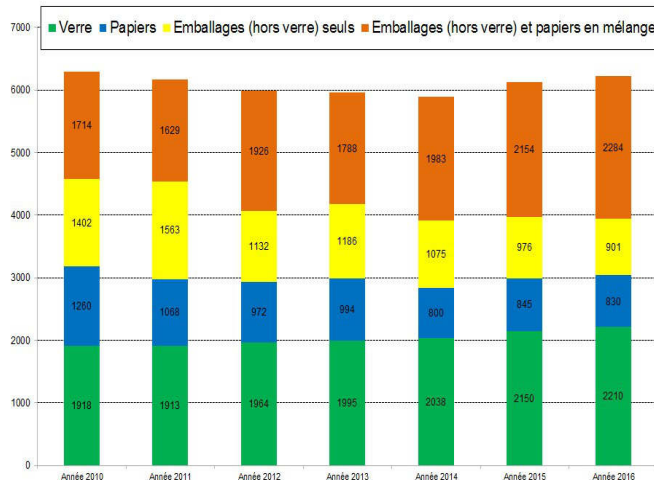
2013 : les collectes en porte à porte baissent de 0,7% tandis que celles des points d'apport volontaire augmentent de 30%.

2014 : baisse de 1% des OMR ; les tonnages collectés en apport volontaire progressent de 7,5%.

2015 : stabilité des OMR à +0,1% - les tonnages de PAV progressant de 36%.

2016 : baisse de 2,1% des quantités d'ordures ménagères résiduelles, les tonnages collectés en apport volontaire progressant de 3%.

La collecte sélective des emballages ménagers et des journaux magazines



2010-2012 : les tonnages globaux sont à la baisse les quantités de papiers collectés chutant de près de 30%.

2013 : très grande stabilité des tonnages hors verre. Le verre progresse de 1,5 %.

2014 : nouvelle baisse des tonnages papiers de 20%.

2015 : meilleur total de déchets recyclables depuis 2012 traduisant une stabilité des tonnages papiers ainsi qu'une progression sur l'ensemble des emballages (verre y compris en hausse de 5,2%)

2016 : meilleur total de déchets recyclables depuis 2011 traduisant une baisse des tonnages papiers (stop-pub et modes de consommation) et une hausse des emballages collectés (y compris le verre qui progresse de 15,2% par rapport à 2010).

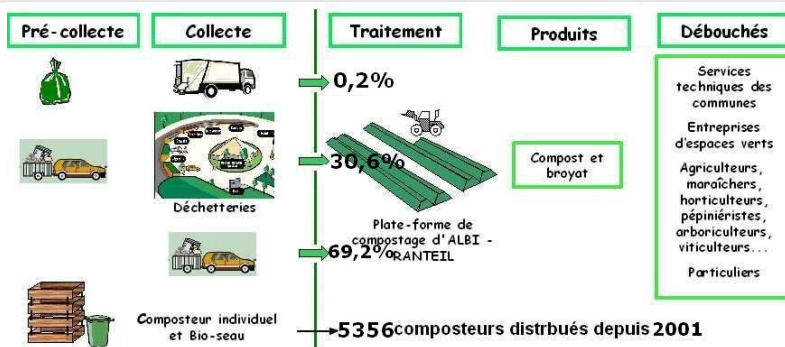
Particularités et évolutions

Le gisement total des déchets ménagers collectés baisse en 2016 (-1,3%). Les ordures ménagères résiduelles sont en baisse à -2,1%. Le transfert de quantités collectées au profit de l'apport volontaire s'accroît davantage avec les bénéfices de l'opération Lapanouse à Albi au dernier trimestre 2016 (+3% d'ordures ménagères collectées en apport volontaire).

La collecte des déchets emballages et papiers recyclables progresse de 1,6% traduisant dans le détail un gain pour les emballages (verre et légers) et une légère baisse (-1,7%) pour les papiers. Le taux de dévirement de la collecte sélective sur les déchets ménagers s'élève à 21,72%.

La filière des bio-déchets

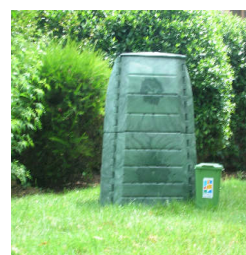
Le territoire dispose de trois déchetteries et des plates-formes de compostage ALBI-RANTEIL et TRIFYL de BLAYE LES MINES pour accueillir et traiter les bio-déchets.



Particularités et évolutions

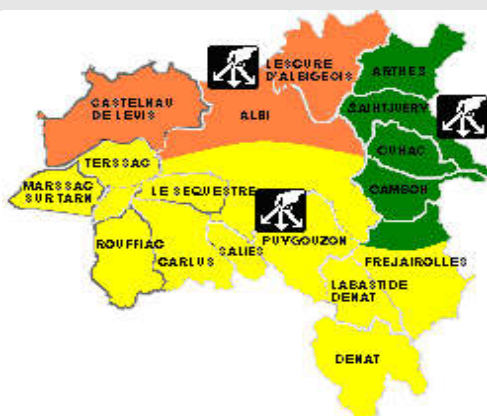
La fréquentation de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL est en forte progression en 2016 (+22 %) tandis que les tonnages totaux réceptionnés progressent de 7 %.

Le développement du compostage individuel, qui capte les petites quantités de biodéchets et évite des déplacements, permet de réduire les quantités de déchets transférées même si ce mode de traitement ne convient pas pour tous les types de déchets végétaux.



En 2016, 124 kits de compostage supplémentaires ont été distribués (composteur + seau de pré-collecte des déchets alimentaires + guide du compostage).

Les déchetteries



Les deux déchetteries de l'agglomération ont reçu 9187 tonnes de déchets des ménages de l'agglomération, soit +9,05 % par rapport à 2015. Le ratio collecté est de 113 Kg/hab./an, le ratio de la part valorisée s'élevant à 91Kg/hab./an. Ce mode de gestion prend en charge 21% du total des déchets ménagers produits sur le territoire avec un taux de valorisation performant de 73 % (hors gravats) sur les matériaux entrants.

- Zone d'attractivité déchetterie de Gaillaguès
- Zone d'attractivité déchetterie de Saint-Juéry
- Zone d'attractivité déchetterie de Ranteil

Les déchets non ménagers

Les déchets des professionnels reçus sur le site d'ALBI - RANTEIL en 2016 représentent 8202 tonnes soit une diminution de 10,4 % par rapport à l'année précédente. Le tout venant enfoui, avec 1220 tonnes, est en baisse de 30,6 %, la réception de gravats diminuant aussi à hauteur de -11,5 %. Le taux de valorisation global des matériaux (hors gravats) s'élève à 72,8 %. La tarification professionnelle en vigueur encourage la valorisation des matériaux par l'effet dissuasif du tarif des déchets non valorisables.

Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
Déchetterie professionnelle	Tout venant : 1220 t	TRIFYL (81)	Enfouissement
	Gravats : 3709 t	Albi Remblais Recyclés (81)	Recyclage
	Ferailles : 160 t	BRIANE (81)	Tri et recyclage
	Cartons : 177 t	COVED (81)	Recyclage
	Déchets verts : 2043 t	Régie	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 778 t	SEOSSE (40)	Tri et valorisation
	Papiers : 115 t	SITA SUD OUEST	Tri et valorisation

Les modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets



Coût et financement du service public d'élimination des déchets

Indicateurs économiques collecte et traitement	en K€	en €/hab
Charges liées aux collectes et aux traitements (coût complet TTC)	10 715,47	131,70
Recettes industrielles : vente de matériaux, de compost, d'énergie,...	1 113,42	13,68
Coût technique du service	9 602,05	118,01
Soutiens des sociétés agréées : Eco-Emballages, Adelphe,...	754,77	9,28
Coût total du service public à la charge de la collectivité	8 847,28	108,74

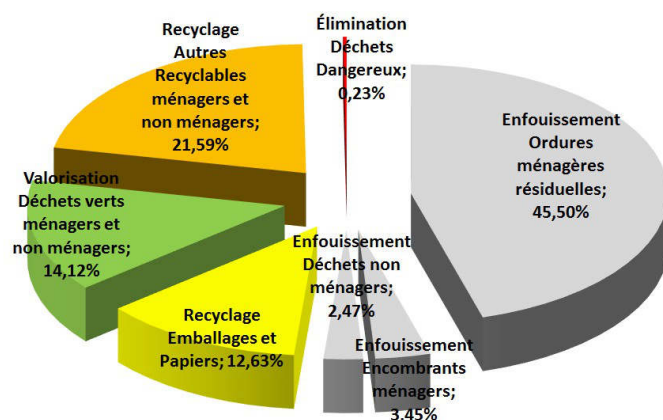
Les recettes et soutiens 2016 couvrent 18,2 % des charges du service.

Coût complet par zone		Coût OMR en k€	Coût sélectif en k€	Amortiss. & Emprunts en k€	Total charges en k€	Recettes en k€	Coût à charge en k€	Coût en €/ hab.
Territoire	Opérateurs							
Zone A	Régie, Trifyl	3400,61	1884,73	1431,31	6716,65	1132,92	5583,73	113,16
Zone B	Régie, Trifyl	1395,37	914,03	692,19	3001,59	555,94	2445,65	101,01
Zone C	COVED, Trifyl	487	287,32	222,91	997,23	179,33	817,90	104,72
Totaux		5282,98	3086,08	2346,41	10715,47	1868,19	8847,28	108,74

Mode de financement

	2015		2016	
TEOM perçue auprès des usagers	10859 k€	134,06 €/hab.	11265 k€	138,45 €/hab.
Coût complet	8265 k€	102,04 €/hab.	8847 k€	108,74 €/hab.

Bilan de l'année 2016 déchets ménagers et assimilés



Constat et évolutions

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 48,34 % contre 46,62% en 2015 pour l'ensemble des déchets ménagers et assimilés ; il est à noter que les 51,4% de déchets enfouis sont traités par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.

Ratios 2016 et indicateurs de prévention

Ratios 2016

Gisement total des déchets ménagers (41097 tonnes)	505 Kg/hab.
Dont déchets collectés en porte à porte	312 kg/hab.
Dont déchets collectés en apport volontaire (hors déchetteries)	42 kg/hab.
Dont déchets collectés en déchetteries et su plate-forme compostage	151 kg/hab.
Ratio déchets valorisés	207 Kg/hab.
Taux de valorisation	41 %

Indicateurs de prévention

Évolution du ratio par habitant entre 2010 (année de référence) et 2016 en pourcentage d'évolution du ratio par habitant	
Déchets ménagers et assimilés produits (hors inertes y compris déchets non ménagers et déchetteries)	+ 0 % (525 kg/hab.)
Ordures ménagères et assimilés (ordures ménagères résiduelles et collecte sélective non compris déchets des déchetteries)	-0,8 % (352 kg/hab.)
Ordures ménagères résiduelles	+ 0 % (276 kg/hab.)
Emballages et papiers triés	-1,09 % (76,5 kg/hab.)
Bio déchets évités par compostage individuel	+ 17,5% (20,2kg/hab.)

Perspectives 2017

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit les actions suivantes :

- Poursuivre l'adaptation du service à l'habitat vertical pour une collecte optimisée et une amélioration des performances de tri sélectif ;
- Poursuivre le plan d'amélioration de la collecte du verre ;
- Poursuivre la modernisation des outils de gestion afin d'augmenter l'adaptabilité du service face aux enjeux d'évolution de la population et de nécessaire rationalisation du service (géolocalisation, logiciels de suivi des tournées...) ;
- Engager une démarche volontariste de planification territoriale en matière de prévention des déchets et d'économie circulaire.

Pour en savoir plus sur les déchets et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :

www.grand-albigeois.fr